Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

Objet : Recrutement d'une agence d'événementiel pour l'organisation de trois (03) foires régionales dans les zones Sud, Centre et Nord

Référence de l'AAO : S_DG_91581

Avis n° : 008**/FDA/MPMEPE/PRMP/S-PRMP du** 24/04 **/2024**

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) publié sur le portail web des marchés publics le 26 mars 2024

2. Le Fonds de Développement de l'Artisanat a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 des fonds du budget national, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de services pour le **recrutement d'une agence d'événementiel pour l'organisation de trois (03) foires régionales dans les zones Sud, Centre et Nord**.

3. Le Fonds de Développement de l'Artisanat sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : organisation de trois (03) foires régionales dans les zones Sud, Centre et Nord.

Les services portent sur un (01) seul lot. Les variantes ne pourront pas être prises en considération. De même les groupements ne sont pas autorisés.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; *Email :* **prmp@fda.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; *04 BP 1352* - COTONOU - Tél : 21 60 29 57 situé à côté de la Direction Générale de GIZ** du **lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 00 mn et de 14 heures à 17 heures 00 mn**.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- être une agence de communication enregistrée au registre de commerce et du crédit mobilier du Bénin spécialisée dans l'organisation d'événementiels à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité de communication et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin** ;
- avoir réalisé en tant que prestataire de services au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022,et 2023) et l'année en cours (2024), au moins un (01) marché similaire relatif à **l'organisation de foires ou salons** d'un montant au moins égal à **cent quarante millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-cinq (140 889 835) francs CFA** au profit des entreprises artisanales ou d'agrobusiness. Cette expérience doit être justifiée par une attestation de bonne fin d'exécution légalisée ou procès-verbal de réception légalisé appuyé du contrat ou bon de commande correspondant (page de garde, page de signature et page portant le montant à joindre obligatoirement)**. Joindre un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de foire ou salon de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire ;**
- disposer du matériel et du personnel adéquat dont les détails sont précisés à la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification. **Joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location**.

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel supérieur ou égal à **cent quarante-huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (148 305 085) francs CFA** justifié par les états financiers audités des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) présentés par un Comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention Direction Générale des Impôts (DGI) : **la page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en originale ou en copie légalisée (**Joindre la copie des quinze premières pages des états financiers) **;**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **quatre-vingt-dix-huit millions huit cent soixante-dix mille soixante (98 870 060) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin.

BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- être une agence de communication enregistrée au registre de commerce et du crédit mobilier du Bénin spécialisée dans l'organisation d'événementiels à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité de communication et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin ;**
- disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement constitué **d'un expert en communication** titulaire d'un diplôme BAC + 5 en communication et/ou en marketing avec 10 ans d'expériences globales et 5 ans d'expériences spécifiques en organisation de foire ou salon au profit des entreprises artisanales ou d'agrobusiness.
  L'intéressé doit prouver qu'il a participé, les cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022,et 2023) et l'année en cours, à la réalisation d'au moins un marché

similaire relatif à **l'organisation de foires ou salons** d'un montant au moins égal à **cent quarante millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-cinq (140 889 835) francs CFA au profit des entreprises artisanales ou d'agrobusiness.**

L'expérience du personnel d'encadrement sera prouvée par la fourniture **d'une (01) attestation légalisée de participation délivrée par une entreprise de provenance** et mentionnant l'objet et le montant des marchés au titre des expériences (y préciser les noms et coordonnée des clients pouvant attester des renseignements relatifs aux marchés et joindre l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée à l'entreprise de provenance en rapport avec les missions en copie simple). **Les copies légalisées du diplôme, de la pièce d'identité et du curriculum vitae signé du personnel d'encadrement doivent être fournies. Produire un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de foire ou salon de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire.**

NB : **Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de la délivrance du diplôme.**

- disposer du matériel et du personnel adéquat dont les détails sont précisés à la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification. **Joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location**.

BON A LANCER

Exigences financières :

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **quatre-vingt-dix-huit millions huit cent soixante-dix mille soixante (98 870 060) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels valable pour la période d'exécution du marché d'un montant de **cent soixante-trois millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quinze (163 135 595) francs CFA** ;

- Fournir le bilan d'ouverture ou les états financiers des années d'existence.

NB : L'Autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **trois (03) mois.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du Vendredi 26 avril 2024 Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; *04 BP 1352* - COTONOU - Tél : 21 60 29 57 situé à côté de la Direction Générale de GIZ**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie obligatoirement marqués comme tels sur les offres, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; *04 BP 1352* - COTONOU - Tél : 21 60 29 57 situé à côté de la Direction Générale de GIZ** au plus tard le Mardi 21 mai 2024 à 10 h. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après **Salle de conférence de la Direction Générale du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA), sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville**

de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37), 04 BP 1352 Tél : 21 60 29 57 situé à côté de la Direction Générale de GIZ à **10 heures 30 minutes** le..Mardi..21..mai..2024

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'**un million quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante-et-un (1 483 051) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***quatre-vingt-dix (90)*** jours **calendaires** à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER

Cotonou, le...24...avril...2024.....

La Personne responsable des marchés publics

Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) PRMP

AKODE Didier